

Faire le boulot : que se passe-t-il au juste une fois qu'un plan d'action international a été approuvé ?



John Aitchison
Spécialiste de l'éducation, Afrique du Sud

Résumé – *La sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) qui s'est déroulée à Belém, au Brésil, en décembre 2009 a adopté le Cadre d'action de Belém (UNESCO 2009b) pour guider et revitaliser l'éducation des adultes dans le monde. Parmi les activités de suivi, on compte des conférences régionales de spécialistes de l'éducation des adultes comme celle qui s'est tenue fin 2012 au Cap-Vert pour examiner les progrès en Afrique et des exemples de bonnes pratiques, et à l'occasion de laquelle un plan d'action destiné à mettre en œuvre le Cadre d'action de Belém a été approuvé.*

Durant la préparation de la CONFINTEA VI, les participants africains à la Conférence de Nairobi sur l'Afrique subsaharienne avaient très fortement mis l'accent sur l'association de l'éducation des jeunes et des adultes (UNESCO 2009a), et l'une des études présentées au Cap-Vert, qui portait sur l'éducation des jeunes et des adultes, avait été menée en 2011 et 2012 dans les nations membres suivantes de la Communauté de développement d'Afrique australe (Southern Africa Development Community – SADC) : Angola, Lesotho, Mozambique, Namibie et Swaziland. Cette étude a reconfirmé l'urgence de développer des politiques axées sur les jeunes.

Dites-moi : qu'est-ce que l'Angola, le Lesotho, le Mozambique, la Namibie et le Swaziland ont en commun ?

En répondant que ces pays se situent tous en Afrique australe, vous auriez eu raison – mais en partie seulement.

Ces cinq pays ont été sélectionnés pour faire l'objet de recherches. La mission : découvrir comment le *Cadre d'action de Belém*, adopté à la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI), avait été mis en œuvre.

Cette étude, financée par l'OSISA (Open Society Initiative for Southern Africa) avec le soutien de DVV International, avait délibérément été conçue pour retracer ce qui s'était passé depuis la CONFINTEA VI. La tâche à remplir : rédiger des rapports populaires utilisables au sujet de chaque pays et un rapport général de synthèse comprenant des recommandations concernant les voies à suivre ainsi que des modèles et gabarits pour recueillir et analyser des données.

Un ou plusieurs chercheurs par pays furent choisis et soutenus par une ONG hôte locale qui se chargea de les aider à prendre des dispositions pratiques. Ces chercheurs se penchèrent sur les lois, politiques et cadres institutionnels régissant le secteur de l'éducation ainsi que sur les sources de financement. Ils identifièrent aussi les principaux dépositaires d'enjeux et acteurs. Leurs résultats mirent en lumière l'échec du secteur de l'éducation à répondre aux besoins des jeunes gens qui

se retrouvent sans compétences ni perspectives d'avenir. Tous les chercheurs (ainsi que des représentants de l'organisation hôte) se réunirent dans le cadre de deux conférences régionales. En ces occasions, la situation dans les pays fut examinée et des ateliers furent organisés. En plus, une table ronde de haut niveau, à l'occasion de laquelle le rapport fut lancé, se réunit en août 2012.

L'étude était consacrée à l'éducation des jeunes et des adultes dont la définition incluait « toute les formes d'éducation et de formation (y compris l'éducation non formelle et l'apprentissage informel) destinées aux adultes et aux jeunes en rupture scolaire, et ne faisant pas partie du système de scolarité classique, d'études secondaires commerciales, techniques et professionnelles, et d'enseignement supérieur qu'intègrent les enfants vers l'âge de six ou sept ans et qu'ils quittent vers le milieu de l'adolescence ou à la vingtaine passée. » Il vaut la peine de faire remarquer que les chercheurs défendent l'utilisation d'une terminologie standardisée, reconnue internationalement comme aide permettant d'éviter une identification étroite de « l'éducation des adultes » souvent définie en Afrique comme correspondant uniquement à l'alphabétisation et à l'éducation de base des adultes – sans parler de l'emploi déroutant de l'expression « éducation non formelle » désignant une éducation équivalente à l'enseignement scolaire.

« Plus de la moitié des enfants intégrant le cours primaire en Afrique australe n'atteindront pas l'enseignement secondaire. »

Le niveau scolaire

Pour analyser la situation de l'éducation des jeunes et des adultes dans ces pays, on admit au départ que tous avaient un « niveau scolaire » typique des pays pauvres en développement, c'est-à-dire une population n'ayant majoritairement bénéficié que d'une éducation primaire, un nombre restreint de personnes étant allées jusqu'au bout du secondaire et une toute petite minorité ayant suivi des études supérieures. Comparez cette situation à celle des sociétés hautement développées et vous découvrirez que la majorité a achevé ses études secondaires ou intégré l'enseignement supérieur. Les économies modernes exigent des gens qu'ils soient au moins titulaires d'un diplôme du secondaire et, de plus en plus, d'un diplôme d'enseignement supérieur et de formation. Ainsi ces économies modernes offrent-elles peu de créneaux professionnels aux gens ayant juste suivi une scolarité primaire ou ayant seulement comme bagage une éducation primaire limitée – ce qui nous conduit au fâcheux problème que constituent ceux que l'on appelle aujourd'hui les NEET.

La montée des NEET

Plus de la moitié des enfants intégrant le cours primaire en Afrique australe n'atteindront pas l'enseignement secondaire. Un grand nombre d'enfants abandonnent avant la fin du primaire, tandis que certains n'ont même pas la chance d'être scolarisés. Le taux de chômage est élevé. Résultat : un grand nombre de jeunes qui n'étudient pas, ne travaillent pas et ne sont pas en formation, ce qui a donné naissance à un acronyme passé maintenant dans le langage courant du débat sur le développement et l'éducation : les NEET. Il signifie « Not in Employment, Education or Training » [*sans emploi, non étudiant et non en formation, ndlt.*]. En Afrique australe (pour ne pas dire dans presque toute l'Afrique subsaharienne), devenir un NEET est le destin de la plupart des jeunes qui abandonnent l'école. Récemment, un haut responsable de la Banque mondiale en Afrique du Sud, monsieur Chunlin Zhang, a averti le pays que son nombre élevé de NEET était devenu son problème le plus urgent (Creamer 2013). Il a comparé le fait que 70 % des quelques cinq millions de chômeurs sud-africains soient des jeunes à une « hémorragie » exigeant d'être endiguée de manière résolue.

On peut qualifier la situation dans les cinq pays examinés de « parfait désastre » avec leurs faibles niveaux de scolarisation générale (1,2 à 7,1 années en moyenne et le problème menaçant de la sous-éducation des hommes), leurs foules d'enfants en rupture scolaire (1,5 million), leurs taux de chômage élevés (de 21 à 60 %), l'illettrisme chez les adultes (globalement, on recense 9,1 millions d'adultes illettrés, dont 2,4 millions de jeunes) et l'absence de lieux où ces personnes pourraient s'éduquer et se former ; leurs équipements d'enseignement et de formation professionnels sont en particulier totalement inadaptés. En Namibie par exemple, où le nombre de jeunes quittant l'école s'élève annuellement à 47 000, il n'y a que 1 500 places dans les établissements d'enseignement et de formation professionnels. Au Swaziland, où chaque année 7 500 jeunes quittent l'école tandis que 6 500 autres abandonnent leurs études, seules 1 000 places sont disponibles. Avec l'explosion démographique des jeunes dans chacun de ces pays, cette tendance menace la stabilité économique et politique de la région.

Les solutions de remplacement pour l'éducation des adultes sont peu nombreuses, quantitativement tout simplement inadaptées, et chichement financées. La scolarité formelle absorbe déjà une proportion élevée des budgets nationaux. Les cadres politiques visant à répondre à cette situation sont généralement faibles, complexes et flous. Largement conçu pour les adultes illettrés, le secteur non formel ne parvient pas à s'adapter aux jeunes en rupture scolaire et ses programmes ne répondent souvent pas aux besoins de cette génération.

Le désert en matière de données

La situation est encore pire du fait du désert existant en matière de données – la pénurie d'informations et de don-

nées – et de l'absence d'efforts réels au plan politique pour réunir des données afin de se faire une idée plus claire de la situation et de l'ampleur du problème. Peu de capacités (ou de priorité) sont généralement accordées au rassemblement, à l'analyse, à la propagation, à la maintenance et à la mise à jour des données, ce qui se traduit par une absence d'informations ou par des informations obsolètes. Ceci affaiblit l'aptitude à mener un suivi, une évaluation et des recherches fondées sur des preuves. Quand des recherches sont effectuées, aucun profit n'est tiré des résultats obtenus qui ne font pas non plus l'objet de mises à jour. Lorsqu'il est question d'analyser des données financières et la rentabilité d'interventions, la situation tourne à la catastrophe. Le désert en matière de données se traduit aussi rarement par un regroupement de données interprétées pour donner un « tableau d'ensemble » (que les politiciens et autres décideurs seraient susceptibles de comprendre).

Il est nécessaire de standardiser les données exigées des fournisseurs d'éducation des jeunes et des adultes, et il faudrait encourager tous les prestataires à développer leurs propres capacités pour fournir ces informations. Il faut des bibliothèques en ligne fournissant des rapports, recherches, évaluations et autres documentations sous forme numérisée. Il conviendrait de faire de gros efforts pour partager documents et matériels. Il faut une banque de données Internet systématique régionale concernant la fourniture de services d'éducation des adultes et les pratiques en la matière. Les gouvernements devraient travailler main dans la main avec les universités et autres instituts de recherche pour renforcer ou faire renaître les capacités dans ce domaine. Les résultats des recherches devraient aussi influencer sur la politique et la pratique.

« Les gouvernements d'Afrique australe doivent d'urgence réformer leurs systèmes d'éducation pour qu'ils répondent mieux aux besoins des adultes illettrés et des jeunes en rupture scolaire, et soient mieux adaptés aux tendances économiques contemporaines. »

Conclusions des résultats

Les conclusions de l'étude ont souligné l'urgente nécessité de repenser la politique menée en matière d'apprentissage et d'éducation des jeunes et des adultes. Il est nécessaire de se consacrer aux besoins des nombreux jeunes qui n'étudient, ni ne travaillent, ni ne suivent de formation. Les problèmes qui se posent ne sont pas des coups de malchance fortuits provisoires, mais bien le résultat de facteurs systémiques et endémiques. Seuls des changements systémiques peuvent y remédier.

Ces changements systémiques sont entre autres ceux listés ci-dessous.

- La fin de l'ambiguïté qui plane continuellement sur la nature de l'éducation des adultes. Correspond-elle seulement à l'alphabétisation des adultes et à l'éducation de base des adultes/une « éducation non formelle » équivalente à l'enseignement scolaire ? Et qu'en est-il de l'éducation professionnelle et de l'enseignement des compétences nécessaires dans la vie courante ?
- La fin des déclarations vastes et vagues (par des acteurs qui ne sont pas d'accord) au sujet de l'éducation des jeunes et des adultes, et l'élaboration de politiques de développement non seulement complètes et détaillées (y compris la ratification de celles qui existent déjà, parfois depuis des décennies, sans avoir été ratifiées), mais aussi spécifiques (et non rajoutées à d'autres politiques).
- La coordination des politiques de l'éducation des jeunes et des adultes, et pour cela, une collecte de fonds efficace.

Les chercheurs affirment que les principales tâches auxquelles il faut immédiatement s'atteler sont les suivantes :

- la mise en œuvre réelle des politiques de l'éducation déjà existantes,
- des mécanismes de coordination appropriés,
- la reconnaissance de l'éducation des adultes en tant que secteur autonome.

Recommandations

Chacun des rapports nationaux (Figueri et Inácio 2012 ; Jele 2012 ; Luis 2012a ; Setoi 2012 ; Shaleyfu 2012) a dressé une liste de quarante-cinq recommandations (Aitchison 2012a : 32-36) résumées dans le rapport de synthèse (Aitchison 2012a). Il est particulièrement remarquable que ces recommandations sont presque identiques avec celles formulées à Nairobi et Belém.

Elles disent pour l'essentiel que

- chaque pays a besoin d'une politique complète et consolidée en matière d'éducation des jeunes et des adultes ;
- il est nécessaire de disposer de mécanismes de coordination appropriés ;
- les gouvernements d'Afrique australe doivent d'urgence réformer leurs systèmes d'éducation pour qu'ils répondent mieux aux besoins des adultes illettrés et des jeunes en rupture scolaire, et soient mieux adaptés aux tendances économiques contemporaines.

Alors que la congruence peut être considérée comme une sorte d'accomplissement, son importation pourrait se ré-

véler quelque peu néfaste – nous savons ce qu'il faut faire, et ce depuis un certain temps. « Que faut-il faire ? » n'est plus depuis longtemps ce qu'il faut demander. La question qui se pose maintenant est double : « Comment et quand allons-nous le faire ? »

Des changements sont nécessaires – et ils pourraient survenir

Le rapport a officiellement été lancé à Johannesburg en présence de ministres de l'Éducation et de plus de cinquante experts nationaux, régionaux et internationaux. Madame Graça Machel a souligné la nécessité de repenser l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes :

« La démographie évolue de manière dramatique dans la région et notre population se compose majoritairement d'enfants et d'adolescents. Ces changements démographiques doivent influencer sur l'élaboration de nos mesures de planification et l'attribution des ressources, mais les systèmes ne sont pas adaptés à cette réalité nouvelle. L'éducation formelle et le savoir universitaire ne préparent pas la jeunesse comme il faut pour affronter l'avenir. »

Le lancement régional a été suivi d'un lancement dans les cinq pays dont des délégations ministérielles de l'Éducation, y compris des ministres, avaient également été présentes – tous ayant accueilli favorablement les résultats et recommandations de l'étude, et s'étant mis d'accord pour utiliser ses résultats afin d'en tenir compte dans leur planification politique. Chaque pays a même rédigé sa propre déclaration sur les « voies à suivre ».

À la suite de ces lancements, le programme d'éducation de l'OSISA a reçu toute une série de demandes de renseignements relatives aux études, notamment du fait que l'édition 2012 du Rapport mondial de suivi de l'UNESCO sur l'EPT publié peu avant était consacrée aux compétences des jeunes et abordait justement les questions soulevées dans l'étude de l'OSISA. Le dossier sur le développement de l'éducation et de la formation communautaires en Afrique australe a demandé un soutien pour l'élaboration d'une stratégie régionale d'éducation des jeunes et de développement, tandis que les autorités au Malawi et au Zimbabwe ont exprimé la nécessité de réaliser chez eux des études similaires. En Angola, le gouvernement a réagi en nommant pour la première fois un directeur national de l'alphabétisation des adultes et en allouant un budget à ce programme.

Tandis que les résultats de l'étude ont déclenché un processus de réflexion et un débat très nécessaires entre politiques, spécialistes et bailleurs de fonds aux niveaux national et régional au sujet de l'éducation des jeunes et des adultes, il est clair qu'il reste un long chemin à parcourir pour éduquer les jeunes en rupture scolaire et la population adulte d'Afrique australe. L'étude de l'OSISA a servi de catalyseur ; à présent, il faut que la société civile,

les gouvernements, les donateurs, le secteur privé et les autres acteurs entreprennent des efforts concertés pour que de véritables progrès soient réalisés. Ensemble, ils doivent relever ce défi et assurer que les NEET, ces jeunes qui ne travaillent pas, ni n'étudient, ni ne sont en formation, reçoivent la possibilité de participer au développement socio-économique au lieu de devenir une menace pour la croissance économique et la stabilité politique.

Ceci fait écho au message essentiel de la conférence du Cap-Vert : il est nécessaire et urgent de clairement faire la distinction entre une pure déclaration de volonté politique et une vraie manifestation de volonté politique. La vraie volonté politique se traduit par une action et se manifeste sous forme de financements et de mécanismes de mise en œuvre. Bien assez d'analyses des progrès et des écarts ont été réalisées – la question qui se pose n'est plus de savoir que faire, mais comment faire, ce qui exige des stratégies opérationnelles et des recommandations. Dans la pratique, cela signifie qu'il faut mobiliser des ressources financières et matérielles, et créer des capacités intersectorielles.

Références

Aitchison, J.J.W. (2012a) : Youth and Adult Learning and Education in Southern Africa. Overview of a five nation study. Johannesburg : Open Society Initiative for Southern Africa et DVV International. Disponible sur <http://bit.ly/13jOnsk>

Aitchison, J.J.W. (2012b) : A educação e aprendizagem de jovens e adultos na África Austral. Visão geral de um estudo para cinco nações encomendado pela OSISA. Johannesburg: Open Society Initiative for Southern Africa et DVV International. Disponible sur <http://bit.ly/13jOFjd>

Aitchison, J.J.W. (2012c) : Adult education policy in Southern Africa: Results from the five country study commissioned by OSISA. Présentation à la réunion régionale d'experts pour le suivi de la CONFITEA VI en Afrique : « Accroître la participation des jeunes et des adultes à l'éducation et à l'apprentissage », du 5 au 8 novembre 2012 à Praia, au Cap-Vert.

Aitchison, J.J.W. et Alidou, H. (2009) : Apprentissage et éducation des adultes en Afrique subsaharienne : état des lieux et tendances. Rapport régional de synthèse. Hambourg : Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie. Disponible sur <http://bit.ly/18lhA3W>

Creamer, T. (2013) : 'NEETs crisis' emerging as SA's most urgent challenge. Dans : Polity News, 25 juin 2013. Disponible sur <http://bit.ly/15lp0e7>

Figueri, S. and Inácio, E. (2012a) : Youth and Adult Learning and Education in Angola. Johannesburg: Open Society Initiative for Southern Africa et DVV International. Disponible sur <http://bit.ly/19v79zM>

Figueri, S. and Inácio, E. (2012b) : Ensino e Educação de Jovens e Adultos em Angola. Johannesburg: Open Society Initiative for Southern Africa et DVV International.

Jele, D. (2012) : Youth and Adult Learning and Education in Swaziland. Johannesburg: Open Society Initiative for Southern Africa et DVV International. Disponible sur <http://bit.ly/1cNeuLH>

Luis, R. (2012a) : Youth and Adult Learning and Education in Mozambique. Johannesburg: Open Society Initiative for Southern Africa et DVV International. Disponible sur <http://bit.ly/15DDQTD>

Luis, R. (2012b) : Ensino e Educação de Jovens e Adultos em Moçambique. Johannesburg: Open Society Initiative for Southern Africa et DVV International. Disponible sur <http://bit.ly/124uWB8>

Setoi, S. M. (2012) : Youth and Adult Learning and Education in Lesotho. Johannesburg: Open Society Initiative for Southern Africa et DVV International. Disponible sur <http://bit.ly/17p1QfK>

Shaleyfu, K. (2012) : Youth and Adult Learning and Education in Namibia. Johannesburg: Open Society Initiative for Southern Africa et DVV International. Disponible sur <http://bit.ly/1d6ubMo>

UNESCO (2009a) : Déclaration africaine sur l'apprentissage et l'éducation des jeunes et des adultes : la force motrice du développement de l'Afrique. Conférence régionale préparatoire africaine en vue de la CONFINTEA VI. Nairobi, Kenya, 5-7 novembre 2008. Hambourg : UNESCO. Disponible sur <http://bit.ly/18i34vb>

UNESCO (2009b) : Exploiter le pouvoir et le potentiel de l'apprentissage et de l'éducation des adultes pour un avenir viable. Cadre d'action de Belém. Hambourg : UNESCO. Disponible sur <http://bit.ly/18Po9zX>

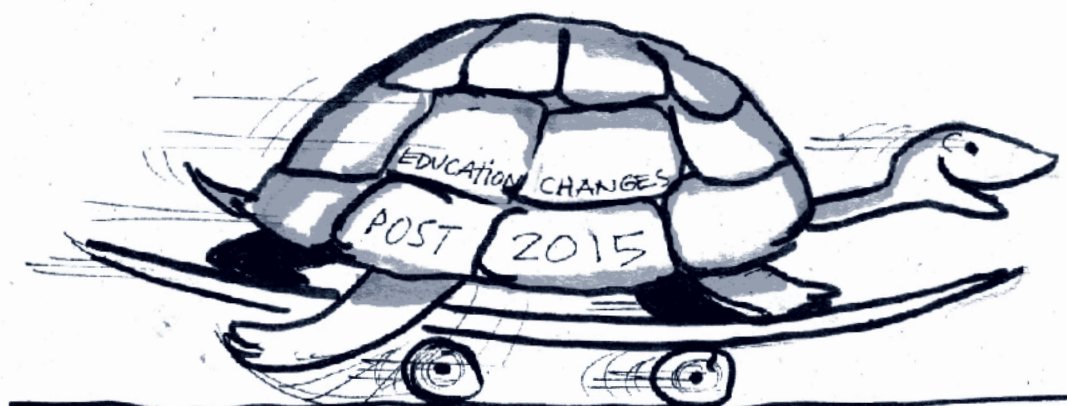
UNESCO (2012) : Projet de rapport. Réunion régionale d'experts pour le suivi de la CONFINTEA VI en Afrique : « Accroître la participation des jeunes et des adultes à l'éducation et à l'apprentissage », du 5 au 8 novembre 2012 à Praia, au Cap-Vert. Hambourg : Institut de l'UNESCO pour l'apprentissage tout au long de la vie.

L'auteur

John Aitchison a été directeur de la School of Adult and Higher Education, l'école d'éducation des adultes et d'enseignement supérieur, de l'université de KwaZulu-Natal en Afrique du Sud. Auparavant, il avait dirigé la School of Education, Training and Development, l'école d'éducation, de formation et de développement ainsi que le centre d'éducation des adultes du campus Pietermaritzburg à l'université de Natal de 1981 à 1999 et joué un rôle prépondérant dans l'élaboration de la politique menée aux plans national et provincial en matière d'éducation des adultes.

Contact

9 Forest Hill
165 St Thomas Road
Durban
Afrique du Sud
4001
aitchisonjjw@gmail.com



« L'éducation changera l'après-2015 »

Document clé

2009 : Cadre d'action de Belém (extrait)

i

Préambule

1 – Nous, les 144 États membres de l'UNESCO et les représentants des organisations de la société civile, des partenaires sociaux, des organisations du système des Nations unies, des institutions intergouvernementales et du secteur privé, nous sommes réunis à Belém do Pará (Brésil) en décembre 2009 pour participer à la sixième Conférence internationale sur l'éducation des adultes (CONFINTEA VI) en vue de prendre acte des progrès accomplis en matière d'apprentissage et d'éducation des adultes depuis CONFINTEA V. L'éducation des adultes est reconnue comme un élément essentiel du droit à l'éducation et nous devons définir une nouvelle orientation urgente de notre action qui donne à tous les jeunes et tous les adultes la possibilité d'exercer ce droit.

2 – Nous réaffirmons le rôle fondamental de l'apprentissage et de l'éducation des adultes tel qu'énoncé lors des cinq Conférences internationales sur l'éducation des adultes (CONFINTEA I à V) tenues depuis 1949, et nous engageons unanimement à faire avancer, dans un sentiment d'urgence et à un rythme accéléré, le programme d'apprentissage et d'éducation des adultes.

3 – Nous souscrivons à la définition de l'éducation des adultes spécifiée pour la première fois dans la *Recommandation sur le développement de l'éducation des adultes* adoptée à Nairobi en 1976, et développée plus avant par la *Déclaration de Hambourg* en 1997, selon laquelle l'éducation des adultes « désigne l'ensemble des

processus d'apprentissage, formels ou autres, grâce auxquels les individus considérés comme adultes dans la société à laquelle ils appartiennent développent leurs aptitudes, enrichissent leurs connaissances et améliorent leurs qualifications techniques ou professionnelles ou les réorientent en fonction de leurs propres besoins et de ceux de la société ».

4 – Nous affirmons que l'alphabétisation est le fondement le plus important sur lequel s'édifie l'apprentissage global, inclusif et intégré tout au long et dans tous les aspects de la vie, pour tous les jeunes et tous les adultes. Face à l'ampleur du défi mondial que représente l'alphabétisation, nous estimons vital de redoubler d'efforts pour faire en sorte que les objectifs et les priorités de l'alphabétisation des adultes, tels qu'énoncés dans l'Éducation pour tous (EPT), la Décennie des Nations unies pour l'alphabétisation (DNUA) et l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir (LIFE), soient réalisés par tous les moyens possibles.

5 – L'éducation des jeunes et des adultes donne aux personnes, surtout aux femmes, les moyens de faire face à des crises multiples d'ordre social, économique et politique ainsi qu'au changement climatique. Nous reconnaissons donc le rôle crucial que jouent l'apprentissage et l'éducation des adultes pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), de l'Éducation pour tous (EPT) et du programme des Nations unies visant le développement durable – humain, social, économique, culturel et environnemental, y compris l'égalité entre hommes et femmes (Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et Programme d'action de Beijing).

6 – C'est pourquoi nous adoptons le présent Cadre d'action de Belém afin qu'il nous guide dans nos efforts pour exploiter le pouvoir et le potentiel de l'apprentissage et de l'éducation des adultes au service d'un avenir viable pour tous.

Vers l'apprentissage tout au long de la vie

7 – Face aux enjeux et aux défis mondiaux de l'éducation, l'apprentissage tout au long de la vie, « du berceau au tombeau », est une philosophie, un cadre de pensée et un principe d'organisation de toutes les formes d'éducation, basé sur des valeurs humanistes et démocratiques d'inclusion et d'émancipation ; il a un caractère global et fait partie intégrante de la vision d'une société fondée sur le savoir. Nous réaffirmons les quatre piliers de l'apprentissage tels que recommandés par la Commission internationale de l'éducation pour le XXI^e siècle – apprendre à savoir, apprendre à faire, apprendre à être et apprendre à vivre ensemble.

8 – Nous savons que l'apprentissage et l'éducation des adultes constituent une composante importante du processus d'apprentissage tout au long de la vie, continuum allant des méthodes d'apprentissage formelles et non formelles jusqu'aux méthodes informelles.

L'apprentissage et l'éducation des adultes répondent aux besoins des jeunes, des adultes et des personnes âgées.

L'apprentissage et l'éducation des adultes englobent des contenus très divers – enseignement général, professionnel, alphabétisation et éducation familiales, civisme, et nombre d'autres domaines, selon un ordre de priorité qui est fonction des besoins spécifiques de chaque pays considéré.

9 – Nous sommes convaincus et motivés par le rôle crucial que joue l'apprentissage tout au long de la vie pour faire face aux enjeux et défis planétaires et éducatifs. Nous sommes en outre convaincus que l'apprentissage et l'éducation des adultes peuvent apporter à chacun les connaissances, les capacités, les qualifications, les compétences et les valeurs qui lui sont nécessaires pour exercer et défendre ses droits, et prendre sa destinée en main. Ils sont indispensables aussi pour parvenir à l'équité et à l'inclusion, aider à faire reculer la pauvreté et bâtir des sociétés de savoirs, équitables, tolérantes et viables.

Recommandations

10 – Prenant acte de ce que nous avons accompli et des progrès réalisés depuis CONFITEA V, nous sommes conscients néanmoins des difficultés auxquelles nous continuons de nous heurter et, reconnaissant que le plein exercice par les adultes et les jeunes de leur droit à l'éducation est subordonné à des considérations concernant les politiques, la gouvernance, le financement, la participation, l'inclusion, l'équité et la qualité, telles qu'elles sont exposées dans l'État des lieux figurant en annexe, nous sommes déterminés à donner effet aux recommandations ci-après. Les difficultés particulières auxquelles se heurte l'alphabétisation nous portent à donner la première place aux recommandations concernant l'alphabétisation des adultes.

Alphabétisation des adultes

11 – La maîtrise de la lecture et de l'écriture est le fondement indispensable qui permet aux jeunes et aux adultes de tirer parti des possibilités d'apprentissage à toutes les étapes de ce système continu. Le droit à l'alphabétisation est inhérent au droit à l'éducation. C'est une condition sine qua non du développement des moyens personnels, sociaux, économiques et politiques de chacun. L'alphabétisation est un moyen essentiel pour développer des compétences face aux défis et aux complexités changeants de la vie, de la culture, de l'économie et de la société.

Étant donné la persistance et l'ampleur du défi que représente l'alphabétisation, et les pertes simultanées de ressources et de potentiel humains, nous devons impérativement redoubler d'efforts pour réduire d'ici 2015 l'analphabétisme de 50 % par rapport aux taux de 2000 (cible fixée dans l'objectif 4 de l'Éducation pour tous, et d'autres engagements internationaux), l'objectif ultime étant de prévenir et de rompre le cycle de la sous-alphabétisation et de faire en sorte que le monde entier maîtrise la lecture et l'écriture.

Politiques

12 – Les politiques et les mesures législatives en faveur de l'éducation des adultes doivent être complètes, inclusives et intégrées, dans la perspective de l'apprentissage tout au long et dans tous les aspects de la vie, sur la base d'approches à l'échelle du secteur et intersectorielles couvrant et articulant entre elles toutes les composantes de l'apprentissage et de l'éducation.

Gouvernance

13 – Une bonne gouvernance aide à mettre en œuvre les politiques d'apprentissage et d'éducation des adultes selon des modalités efficaces, transparentes, responsables et équitables. La représentation et la participation de l'ensemble des parties prenantes sont indispensables à la prise en compte des besoins de tous les apprenants, en particulier les plus défavorisés.

Financement

14 – L'apprentissage et l'éducation des adultes représentent un précieux investissement produisant des retombées sociales du fait de l'instauration de sociétés plus démocratiques, pacifiques, inclusives, productives, saines et viables. Un important effort financier est indispensable pour assurer la fourniture de services d'apprentissage et d'éducation des adultes de qualité.

Participation, inclusion et équité

15 – Une éducation inclusive est une condition fondamentale de tout développement humain, social et économique. Doter tous les individus des moyens de développer leurs potentialités contribue fortement à les encourager à vivre ensemble dans l'harmonie et la dignité. Il ne peut y avoir d'exclusion motivée par l'âge, le sexe, l'appartenance à une ethnie, le statut de migrant, la langue, la religion, le handicap, l'appartenance au milieu rural, l'identité ou l'orientation sexuelle, la pauvreté, le déplacement ou l'incarcération. Il importe tout particulièrement de lutter contre les effets cumulatifs de handicaps multiples. Des mesures devraient être prises pour renforcer la motivation et l'accès de tous.

Qualité

16 – La qualité de l'apprentissage et de l'éducation est une pratique et un concept multidimensionnels et globaux qui exigent une attention constante et des efforts de développement continus. Promouvoir une culture de la qualité en matière d'apprentissage des adultes nécessite des méthodes et des contenus pertinents, une évaluation des besoins centrée sur l'apprenant, l'acquisition de compétences et connaissances multiples, la professionnalisation des éducateurs, l'enrichissement des contextes d'apprentissage et l'autonomisation des individus et des communautés.

Suivi de la mise en œuvre du Cadre d'action de Belém

17 – Forts de notre volonté collective de redynamiser l'apprentissage et l'éducation des adultes dans nos pays et à l'échelle internationale, nous nous engageons à respecter l'obligation redditionnelle et à prendre les mesures de suivi indiquées ci-après. Nous reconnaissons la nécessité de disposer de données quantitatives et qualitatives valides et fiables pour éclairer la formulation de nos politiques d'apprentissage et d'éducation des adultes. Il est d'une importance capitale pour la réalisation du *Cadre d'action de Belém* que nous œuvrions de concert avec nos partenaires en vue de concevoir et de mettre en œuvre des mécanismes permanents d'enregistrement et de suivi aux niveaux national et international.

L'intégralité du document avec tous les engagements liés aux recommandations 10 au 17, et l'annexe intitulée État des lieux sont disponibles sur <http://bit.ly/RFCvrs>